

Saint-Hubert
 Capitale Européenne de la Chasse et de la Nature vous propose

LES
HUBERTOISES
03 & 04 SEPT. 2022

DÈS 14H30
5 NOUVELLES SAYNÈTES
 REHAUSSÉES PAR LA PRÉSENCE DES SONNEURS
 ENTRÉE : 5€ À PARTIR DE 12 ANS

PHOTOMATON
GRAND QUIZ ANIMÉ
 DANS LA VILLE
MARCHÉ ARTISANAL

UNE ORGANISATION
 ROYAL SYNDICAT D'INITIATIVE DE SAINT-HUBERT
 061/61 30 10 ou info@rsi-sainthubert.be
 Place du Marché, 15 - 6870 Saint-Hubert

Editeur responsable : RSI SAINT-HUBERT - Ne pas jeter sur la voie publique

WWW.SAINT-HUBERT.BE



Editeur responsable : Pierre HENNEAUX - Bourgmestre
Administration communale de Saint-Hubert - place du marché 1 - 6870 Saint-Hubert



Pompes Funèbres Nicolas MOINY

- ♦ Funérarium avec salons et cuisines indépendantes ou mortuaire à domicile.
- ♦ Assurance obsèques *funalia* respectant vos dernières volontés.
- ♦ Devis gratuit sans engagement.
- ♦ Services de qualité pour tout budget.
- ♦ Prise en charge de toutes les formalités.



UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE DE PLUS DE 15 ANS.
SIMPLICITÉ, RESPECT, PROXIMITÉ ET BIENVEILLANCE ENVERS NOS FAMILLES.

24h/24 Rue de Chemont, 10 - 6870 Saint-Hubert
Tél : 061 27 89 16 - 0498 63 21 25 - pfmoiny@skynet.be
www.pompes-funebres-moiny.be



Nicolas Gilles

Bien plus qu'une Jardinerie...



Suivez-nous sur 

JARDINERIE • PLANTES ET FLEURS • GRAINETERIE ET ALIMENTS • PRODUITS
ARTISANAUX • ARTICLES DE PÊCHE • COMBUSTIBLES (GAZ BOUTEILLE)

061613406 • RUE DU MONT 141 • 6870- SAINT-HUBERT



GARAGE BORCY

Rue du Mont, 135 - 6870 SAINT-HUBERT
Tél. 061/61.24.66 - Fax 061/61.40.04 - info@garageborcy.be

Édito

L'eau

Ressource essentielle et précieuse, l'eau est actuellement source de préoccupations.

Les températures records et la durée de la sécheresse qui se prolongent, mettent à mal les réserves d'eau.

L'eau qui est indispensable tant pour la population que pour la faune et l'environnement.

En effet, ne l'oublions pas, le manque d'eau a un impact plus large que sur le simple usage des personnes. Les risques d'incendie, la végétation qui se développe trop ou trop peu avec effet direct sur la biodiversité, les animaux pour lesquels l'alimentation dépend de la flore souffrent également de ce manque d'eau.

Il est de notre ressort, chacun à la place que nous occupons, d'en prendre soin, de la préserver, de suivre les précautions d'usage afin que cet « or bleu » que nous avons décidé, ensemble, de conserver reste un atout majeur pour notre population.

Le Bourgmestre et le Collège communal.



La Ville est régulièrement en procédure de recrutement.
N'hésitez pas à consulter notre site Internet... www.saint-hubert.be/emploi

Ouvertures

Services communaux

Lundi : 8h30 - 12h30

Mardi : 8h30 - 12h30

Mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h

Jeudi : Sur rendez-vous

Vendredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h

Samedi : 1er et 3ième du mois : 10h - 12h

Pour les déclarations de cohabitation légale ou de reconnaissance prénatale :

Sur rendez-vous lors des permanences.

Attention, les dossiers des personnes étrangères ne pourront être traités les samedis.

Numéros utiles

Etat – Civil – Population	061 26 09 71-72-73-74
Taxes	061 26 09 79
Facturation de l'eau	061 26 09 87
Recettes	061 26 09 88
Receveur	061 26 09 80
Service du personnel	061 26 09 76
Secrétariat	061 26 09 65-66
Travaux – urbanisme : division technique	061 26 09 83-84-85-62
Enseignement	061 26 09 76
Culture	061 26 09 67
Extra-scolaire	061 26 09 68
Ecopasseur	061 26 09 75
Plan de cohésion sociale	061 26 09 63



Les noces d'or pour le 1er semestre 2022 ont été célébrées avec les couples jubilaires le vendredi 24/06/2022.
Un reportage photographique sera publié dans l'information communale du mois de janvier 2023, lorsque l'ensemble des couples jubilaires auront été fêtés.



Saint-Hubert, commune labellisée "Ma Commune dit Ây"



OUI aux langues régionales

En approuvant la convention de labellisation « Ma Commune dit Ây » le 10 février 2022, le Conseil communal de Saint-Hubert a voulu témoigner de son attachement aux langues régionales, et en particulier au wallon encore pratiqué chez nous.

Le dossier rentré auprès de la Ministre de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et accepté par la Ministre en juin dernier, reprenait une série de recommandations à mettre en œuvre afin de pouvoir honorer cette labellisation. Entre autres exemples, la Commune s'engageait à publier un éditorial ou un article bilingue dans la revue communale, à organiser annuellement un spectacle en langue régionale dans une institution culturelle gérée par la Commune, à la mise en place d'animations en langue régionale dans la maison de repos communale, à la participation annuelle des écoles communales à une activité/animation en langue régionale organisée sur le territoire de la Commune, à la mise en place de panneaux bilingues aux entrées et sorties de la Commune lors du renouvellement des panneaux, ...

Comité de suivi

Afin de mettre en œuvre ces engagements, le Conseil communal a décidé de créer un comité de suivi, qui

- Sera présidé par l'échevine de la Culture
- Sera composé de 10 citoyens maximum, résidants sur le territoire de la Commune, ou étant originaire de la Commune
- Donnera à chaque groupe politique représenté au Conseil communal la possibilité de désigner un représentant
- Invitera chaque troupe wallonne de la Commune à désigner un représentant d'office dans le comité

Intéressés ?

Si vous êtes intéressé par ce projet, vous pouvez déposer votre candidature, accompagnée d'une lettre de motivation, pour le 30 septembre 2022 au plus tard soit par email à frederic.leroy@saint-hubert.be, soit par courrier postal à l'adresse Place du Marché, 1 à 6870 Saint-Hubert.

Vous pouvez également obtenir des informations complémentaires à l'administration communale, auprès de Frédéric Leroy (061 26 09 64)

Règlement général de police Semois et Lesse - petits rappels

Animaux



Le chapitre 5 du règlement général de police traite du comportement à respecter avec la détention d'animaux.

- Article 74 : Interdictions

Il est interdit sur l'espace public :

- de se trouver avec des animaux agressifs ou enclins à mordre, s'ils ne sont pas muselés ;
- d'exciter son chien à l'attaque ou à l'agressivité, même s'il n'en est résulté aucun mal ou dommage.

- Article 75 : Port de la laisse

Dans l'espace public, le port de la laisse est obligatoire pour tous les chiens. Le maître doit pouvoir en toutes circonstances maîtriser son animal. Toutefois, les chiens utilisés à la garde d'un troupeau ou à la chasse peuvent circuler, sans être tenus en laisse, pendant le temps nécessaire à l'usage auquel ils sont destinés et pour autant qu'ils restent à vue du conducteur du troupeau ou soient repris sitôt la chasse terminée.

- Article 76 : Divagation

Les propriétaires d'animaux ou les personnes qui en ont la garde, même occasionnellement, s'abstiendront de les laisser divaguer sur l'espace public.

- Article 77 : Excréments

Les propriétaires d'animaux ou les personnes qui en ont la garde, même occasionnellement, ont l'obligation de ramasser les excréments défectueux par ceux-ci sur l'espace public et les propriétés privées accessibles au public, à l'exception des endroits spécialement prévus et aménagés à cet effet. Cette disposition n'est pas applicable au malvoyant accompagné d'un chien guide.

- Article 78 : Aboiements

Les propriétaires d'animaux ou les personnes qui en ont la garde, même occasionnellement, ont l'obligation de veiller à ce que ces animaux n'incommodent pas anormalement le voisinage de quelque manière que ce soit, en particulier par des cris ou aboiements intempestifs et répétitifs.

- Article 79 : Dégradations - animaux

Les propriétaires d'animaux ou les personnes qui en ont la garde, même occasionnellement, ont l'obligation de veiller à ce que ces animaux n'endommagent pas les plantations ou autres objets se trouvant tant sur l'espace public que sur terrain privé.

Par ailleurs, l'annexe 3 du règlement général de police régit la détention de chiens dits « dangereux »

- 3.1. Définition « chien dangereux » :

Est considéré comme chien dangereux, le chien déclaré comme tel par le bourgmestre sur base d'un rapport de police établissant que le chien montre ou a montré son agressivité par la volonté de son maître ou non, est connu pour la manifester et/ou appartient à une famille ou à une catégorie reconnue comme étant susceptible de causer des blessures graves ou de présenter un danger pour les personnes ou pour les animaux domestiques.

Dans l'attente d'une législation en la matière, les types de chiens considérés comme dangereux sont répartis en deux catégories : les chiens d'attaque d'une part, les chiens de garde et de défense d'autre part.

Relèvent de la catégorie des chiens d'attaque : les chiens de race Staffordshire terrier, les chiens de race American Staffordshire terrier, les chiens de race mastiff, les chiens de race Tosa, les chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques à l'une des races précédentes et les chiens de races croisées au départ des celles visées ci-avant.

Relèvent de la catégorie des chiens de garde et de défense : les chiens de race Staffordshire terrier ou bull terrier, pitbull terrier, Doo Argentina (dogue argentin) bull terrier, les chiens de race rottweiler, les chiens de race Tosa, les chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques à l'une des races précédentes et les chiens de races croisées au départ de celles visées ci-avant.

- 3.2. Détention de chiens

3.2.1. Tout détenteur de chien de la catégorie « chien dangereux » sera tenu de le déclarer auprès de l'administration communale au plus tard dans les 3 mois de l'acquisition du chien, et ce muni des documents suivants :

- Formulaire de déclaration
- Passeport du chien (A.R. 07/06/2004 relatif à l'identification et à l'enregistrement des chiens)
- Attestation favorable d'un centre agréé de dressage, renouvelable annuellement, quant à la sociabilité du chien et à sa bonne éducation ; il pourra être dérogé à la fourniture de cette attestation pour les personnes qui détiennent un chien de la catégorie « chien dangereux » depuis minimum 2 ans sur le territoire de la Commune, ne faisant état d'aucun antécédent de comportement agressif ou dangereux envers autrui. En cas de litige, le Bourgmestre sera compétent pour déterminer la nécessité de fournir une telle attestation.
- Un accord écrit des parents en cas de détention par un mineur d'âge.

3.2.2. Pour conserver la garde d'un (ou de deux maximum) chien(s) de la catégorie « chien dangereux » ou obtenir l'autorisation d'acquérir un chien de cette catégorie, le détenteur de l'animal devra se soumettre aux conditions matérielles suivantes :

- Le jardin ou la propriété doit être ceint d'une clôture d'une hauteur de 2 mètres, renforcée dans le bas de manière à ce que le chien ne puisse s'enfuir en creusant sous le treillis, ou passer à travers celui-ci. Dans les cas où les prescriptions urbanistiques ne le permettent pas, la détention d'un chien de catégorie « chien dangereux » est interdite. Il pourra être dérogé à cette disposition dans les cas où la configuration de l'habitation ne permet pas ce type d'installation (pas de jardin, cour,...), auquel cas le chien devra être maintenu à l'intérieur.
- En l'absence de son maître, le chien de catégorie « chien dangereux » laissé à l'intérieur de l'habitation devra être détenu dans un enclos de 8m² minimum, suffisamment haut et rigide pour qu'il ne puisse le franchir ou se blesser. Cet enclos sera pourvu d'une niche permettant au chien de s'abriter.

Il sera également tenu d'autoriser et faciliter l'accès à la police pour la vérification des conditions de détention.

3.2.3. Il est interdit de laisser un chien de catégorie « chien dangereux » sous la seule surveillance d'un mineur en dessous de l'âge accompli de 16 ans.

Appel à candidatures : Commission Communale de Rénovation Urbaine (CCRU)

Dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire réfléchi et concertée, le Conseil communal a décidé de lancer une nouvelle opération de rénovation urbaine.

Une première opération de rénovation urbaine appelée « quartier du Centre » (de 1999 à 2019) a permis, notamment, l'aménagement des espaces publics Place du Fays, Place de la Gendarmerie, Place de l'Abbaye et plus récemment l'aménagement de l'axe rond-point du Cerf Crucifère – Hôtel de Ville. Cette opération a également aidé à acquérir le site des RTG (rue de la Converserie).

Objectifs de la rénovation urbaine

Restructurer, assainir ou réhabiliter un périmètre urbain, améliorer l'habitat existant (en favorisant le maintien ou le développement de la population locale), renforcer les dynamiques sociales, économiques et culturelles, en respectant les caractéristiques culturelles et architecturales propres, dans une perspective globale d'aménagement du territoire (vision d'ensemble à court, moyen et long terme). Afin de permettre aux citoyens de participer à l'élaboration du dossier de rénovation urbaine, une Commission communale de Rénovation Urbaine va être instituée.

Périmètre de rénovation urbaine

Le périmètre comprend les quartiers et rues suivants : Rue de la Converserie, Place du Fays, Avenue des Chasseurs Ardennais, Avenue Nestor Martin, Rue Saint-Gilles, Place de l'Abbaye, Rue du Parc, Rue de la Fontaine, Place du Marché, Rue de la Teinture, Place des Bouchers et Ruelle de Chermont.

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION PROVISOIRE



Composition de la Commission

La Commission est composée d'habitants (propriétaires et locataires), d'associations et de travailleurs du périmètre concerné par l'opération, de représentants politiques, d'agents techniques de différentes administrations, etc., ainsi que des experts ou des personnes particulièrement informés.

Missions de la Commission

La Commission est un organe de consultation, de coordination, d'animation et de relais avec la population du périmètre, des quartiers concernés. Elle donne un avis à chaque phase importante de l'opération de rénovation urbaine, en ce qui concerne :

- l'analyse des données objectives et subjectives et la définition des objectifs
- la définition des lignes directrices, des zones d'intervention et des fiches-projets (options d'aménagement, schéma directeur)
- le programme et le calendrier d'exécution des actions, études, acquisitions et travaux devant faire l'objet des conventions avec la Région wallonne
- l'organisation des activités d'information, d'animation et de concertation en rapport avec l'opération (relais avec la population)
- les solutions aux problèmes humains et sociaux posés par l'opération
- la coordination des efforts des différentes parties dont elle assurera l'information
- la mise à jour des documents de base afin d'assurer la poursuite de l'opération

Si vous êtes intéressés par le devenir de votre cadre de vie et que vous estimez que votre expérience professionnelle, personnelle ou autre pourrait aider à l'élaboration d'un projet de quartier de qualité, nous vous invitons à poser votre candidature pour intégrer la Commission.

Les représentants des habitants (propriétaires et locataires), des associations et des travailleurs seront désignés par le Conseil communal, sur proposition du Collège communal, parmi les candidatures reçues suite au présent appel public inséré dans le bulletin communal, dans un toutes-boîtes pour les rues concernées et publié sur le site internet et la page Facebook de la Commune. Le Collège communal veillera à assurer une répartition équilibrée en fonction des critères suivants : par rue (propriétaire et locataire), tranche d'âge, sexe, profession, durée de résidence dans le périmètre, intérêt porté à l'opération (motivation de la candidature pour les intérêts économiques, sociaux, culturels, etc.) ou encore par expérience.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au Collège communal, par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) ou par courrier électronique, dans les délais suivants : du 1er septembre au 1er octobre 2022 inclus.

Personne de contact à l'administration communale : Bénédicte Pecquet – Place du Marché, 1 à 6870 Saint-Hubert – 061/26.09.84 – benedicte.pecquet@saint-hubert.be).

L'acte de candidature type (formulaire à compléter) est disponible sur demande.

Primes communales logement



Pour rappel trois primes sont accessibles à Saint-Hubert :

- Prime à la construction d'une habitation de 1.000€
- Prime à l'achat d'une habitation de 500€
- Prime à l'amélioration d'une habitation de 300€

Pour en connaître les conditions d'octroi ainsi que les modalités, vous pouvez contacter l'écopasseur communal, Véronique BLAISE les jeudis et vendredis au 061/26 09 75 ou par mail à veronique.blaise@saint-hubert.be

Merci !

Merci à vous les ambassadeurs de la propreté ou simples citoyens anonymes. Vous êtes de plus en plus nombreux à vous dévouer au ramassage des déchets errants le long de nos routes ou chemins de promenade de notre belle région... Merci de veiller à Mère nature et faire en sorte de rendre plus propre notre belle commune.



Si vous aussi vous voulez participer à ce bel élan et pourquoi pas devenir « Ambassadeur de la propreté » n'hésitez plus et prenez contact avec l'écopasseur communal, Véronique BLAISE présente les jeudis et vendredis au 061/26 09 75 ou par mail à veronique.blaise@saint-hubert.be

16 au 22 septembre 2022
Semaine de la Mobilité

Le vélo dans tous ses états

Mardi 20 septembre 2022 (14h) - Inauguration du réseau de voies lentes

Dans le cadre de son Programme Communal de Développement Rural (PCDR), le Collège communal de la Ville de Saint-Hubert, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et la Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration du réseau de voies lentes (projet subventionné par la Région wallonne). Ce réseau permet de liaisonner le centre de Saint-Hubert avec les villages de Vesqueville et d'Hatrival, que ce soit à pied, à vélo, à cheval, etc. Ces petites voiries publiques peuvent donc être utilisées pour se promener, aller à l'école ou au boulot, faire ses petites courses, pratiquer du sport, visiter, prendre le temps, découvrir, se déplacer en sécurité, profiter de la nature qui s'y installe, etc. Elles jouent donc un rôle en matière de mobilité, de patrimoine, de biodiversité, de sport et de loisirs.

Tronçon 1 : De la rue du Petit-Vivier (Vesqueville) au pont enjambant la N89, via la rue des Moyettes.

Tronçon 2 : De la bretelle de la N89 à la Chapelle Saint-Roch (rue du Mont), via la rue du Chemin Neuf.

Tronçon 3 : De la rue des Rogations au Clos des Sorbiers, via le chemin du Vicinal.

Tronçon 4 : De la rue de Saint-Hubert (Hatrival) à la route d'Hatrival (Saint-Hubert).



- 14h00 : rendez-vous sur la Place de l'Abbaye à Saint-Hubert (trajet vers la rue du Petit-Vivier à Vesqueville via le bus communal, suivi d'une balade pédestre de 4 km pour rejoindre le carrefour formé par la rue du Chenois et le Chemin du Vicinal à Saint-Hubert).
- 15h30 : inauguration officielle au carrefour formé par la rue du Chenois et le Chemin du Vicinal à Saint-Hubert, suivie d'un verre offert par la Ville.
- Suite du parcours pédestre (2 km) afin de rejoindre la Place de l'Abbaye.

Mercredi 21 septembre 2022 (14h00) - Place aux vélos, trottinettes & Co

Dans le cadre de la Semaine de la Mobilité, le Collège communal de la Ville de Saint-Hubert, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et la Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) ont le plaisir de vous inviter à découvrir le réseau de voies lentes en vélos et trottinettes électriques, en présence de deux sociétés locales. Les participants peuvent également prendre leur équipement personnel (rollers, hoverboard, etc.) afin de venir tester librement ce nouveau parcours.

Rendez-vous à 14h00 au carrefour formé par la rue du Chenois et le Chemin du Vicinal à St-Hubert.

- E-Scape Bike
 - Découverte de la voie lente en vélo électrique
 - Activité gratuite
- Trotty Aventure
 - Découverte de la voie lente en trottinette électrique tout terrain
 - Boucle d'environ 30 minutes au prix de 25 €/p.
 - Réservations souhaitées pour le 20/09/22 au 0471/91 23 03

Dernières activités du bataillon des Chasseurs Ardennais

- La troisième compagnie a participé aux portes ouvertes de l'armée Luxembourgeoise à Diekirch
- Ray'hure : C'est de la base de Florennes que la troisième compagnie a réalisé un exercice en terrain civil dans la province du Hainaut



L'Académie de St-Hubert, c'est ...



- ... Le développement de la créativité !
- ... Les pratiques collectives et individuelles !
- ... La préparation et la participation à des spectacles et des concerts !

COURS GRATUIT JUSQU'À 12 ANS ! (*)

- Cours à partir de 5 ans
- Organisés de septembre à juin, du lundi au samedi, en dehors des horaires scolaires
- Inscriptions du 15 juin au 30 septembre

Académie de Saint-Hubert
rue du Parc 14, 6870 St-Hubert
061 61 22 44
aca.sainthubert@gmail.com



(*) La fédération Wallonie-Bruxelles perçoit un droit d'inscription annuel de 82€/élève à partir de 12 ans et de 205€ à p.d. 18 ans.

DANSE JAZZ (1)

Travailler la souplesse du corps,
Développer la coordination corporelle,
Acquérir l'expression par le mouvement

Cours à partir de 5 ans

ARTS DE LA PAROLE (2)

Interpréter des textes, s'exercer à la lecture et à la narration, Construire des personnages, Mettre en scène des textes, Créer des décors, Gérer l'espace scénique.

À partir de 5 ans : Cours de diction préparatoire (éveil au théâtre)

À partir de 8 ans : Cours de déclamation et de pluridisciplinaire (initiation au théâtre)

À partir de 12 ans : Cours d'art dramatique, de déclamation et de pluridisciplinaire (improvisation théâtrale)

MUSIQUE (3)

Développer le sens rythmique et l'oreille,
Apprentissage du langage musical par la pratique d'un instrument et du chant

De 5 à 7 ans : Cours d'éveil musical

À partir de 7 ans : Cours de formation musicale (cycle de 5 ans), de formation vocale et instrumentale (cycle 10 ans)

Choix des instruments :

- Clarinette
- Piano
- Flûte
- Cuivres
- Violon
- Percussions
- Guitare
- Violoncelle
- Saxophone

Cours complémentaires : Chant d'ensemble, Histoire de la musique, Musique de chambre et Ensemble instrumental

Les cours sont organisés à Libin (3), Nassogne (2,3), Neufchâteau (1,2,3), Saint-Hubert (1,2,3) et Wellin (2,3).

Les écoles communales

Arville - Awenne - Hatrival - Poix - Vesqueville

- Ecoles communales familiales
- Enseignement de qualité
- Section sport & culture
- Immersion en néerlandais
- Ouverture sur le monde
- Activités extra muros
- Projet numérique

DABE Isabelle
directrice école 1
Arville - Poix - Vesqueville
0479 79 71 10

LECLERE Mathieu
directeur école 2
Awenne - Hatrival
0471 60 07 30

immersion en néerlandais
3° mat 6° prim

Ecole communale Paul Verlaire Arville

Hallo
Dank u
Goedemorgen

Madame DABE I. - Rue Wacomont 28, 6870 Arville - 0479/797110 - 061/612458

Septembre 2022

Ecole communale AWENNE

OUVERTURE d'une section « Sport et Culture »

Formation scolaire classique
+ 2 périodes supplémentaires

Alternance entre un programme multisports et une section basket

Activités artistiques et culturelles

avec le concours exceptionnel du ROYAL CASTORS BRAINE

ROYAL CASTORS BRAINE

ADEPS
FÉDÉRATION WALLONNE-BRUXELLES

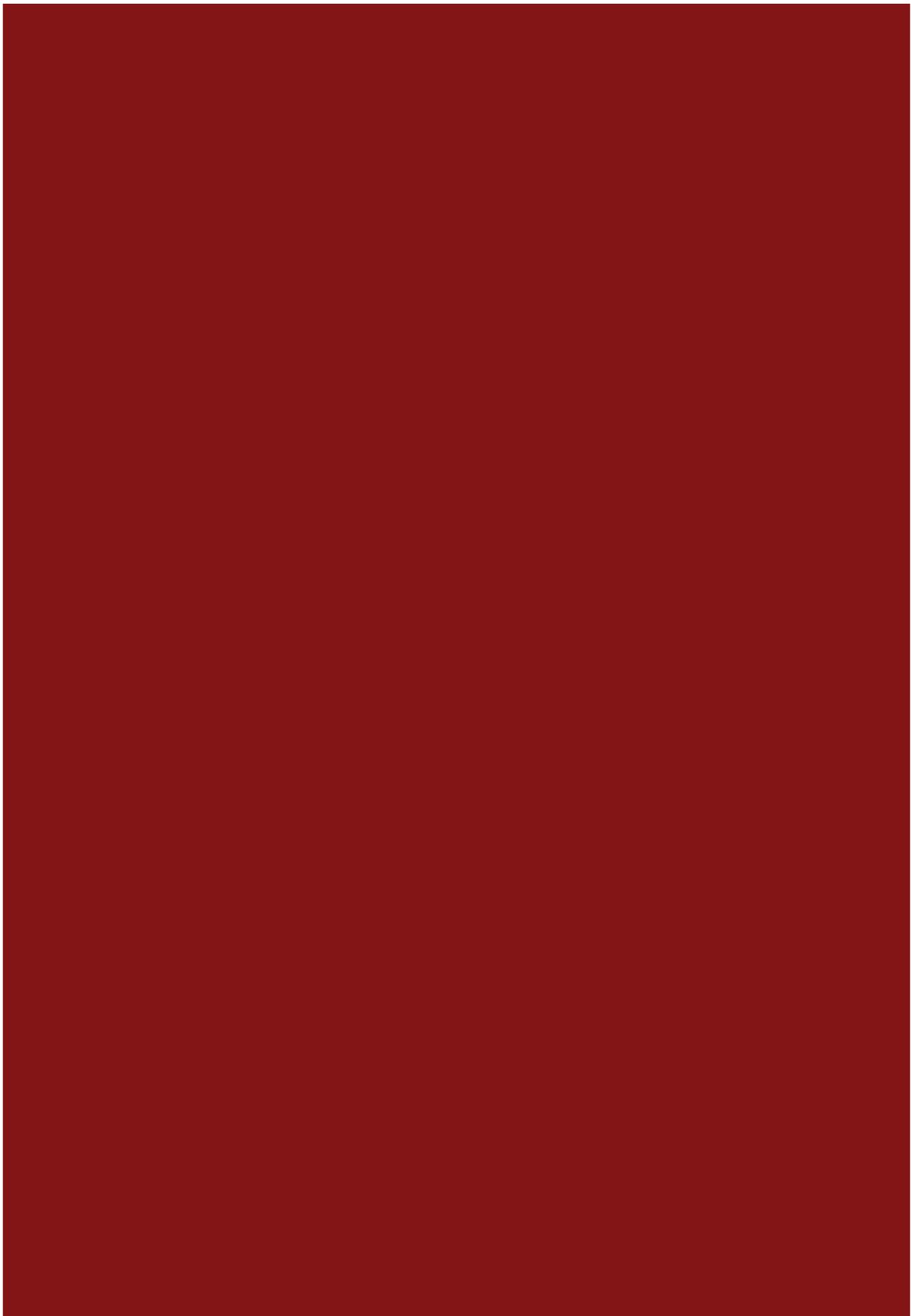
rbcsb

SAINT-HUBERT
nature & patrimoine

SAINT-HUBERT
SPORTS SAINT-HUBERT

Ecole communale P. Verlaire
Arville - Hatrival

Ecole communale fondamentale Paul Verlaire 2
LECLERE Mathieu - 0471 600 730 - ec095663@adm.ctub.be



Bibliothèque de Saint-Hubert



Horaires ! Changement !

Mardi : 10h - 18h

Mercredi : 13h - 17h

Judi : 10h - 12h

Vendredi : 12h - 18h

Samedi : 8h30 - 12h30

061/61.33.85

bibliotheque.sthubert@skynet.be

Stage pour enfants:

La bibliothèque propose, avec la MCFA un stage

« Personnages effrayants » durant les vacances d'automne.

Pour les enfants de 5 à 8 ans, du 24 au 28 octobre.

Tarif : 75€ la semaine / possibilité de bénéficier du tarif article 27. Inscription à la bibliothèque, par mail ou par téléphone.

Animations en bibliothèque :

Demi-heures du conte les mercredis de 14h30 à 15h - entrée libre et gratuite:

- 07/09 et 21/09 pour les 6-12 ans
- 14/09 et 28/09 pour les 2-6 ans

Animations créatives sur réservation :

- Samedi 24/09 pour les 6-12 ans
- Mercredi 28/09 pour les 3-6 ans (14h30-16h00)

Pour les adolescents : Si tu as entre 13 et 18 ans, que tu aimes les mangas et la littérature jeunesse, rejoins notre club ados.

Biblio/ludo-bus proche de chez vous

La Bibliothèque itinérante de la Province de Luxembourg véhicule le plaisir de lire et de jouer et vous propose d'emprunter divers documents parmi un choix varié. Vous avez des souhaits particuliers ? Sachez que pas moins de 1.340.000 documents sont disponibles pour le public notamment au moyen de la réservation en ligne. Ce service est totalement gratuit.

- Ludobus : 1^{er} mercredi du mois devant la bibliothèque de saint-Hubert 14h00-16h00
 - 7 septembre 2022
 - 5 octobre 2022
- Bibliobus : 4^e vendredi du mois (Awenne 15h30-17h - Mirwart 17h15-18h45 en face de l'église)
 - 23 septembre 2022
 - 28 octobre 2022

Ciné-débat organisé par le Ciep-Lux

« Tout s'accélère » (2016) de Gilles Vernet

Cette activité s'inscrit dans le cadre du programme "Slow" initié par le Gal Nov'Ardenne et l'ADL de St-Hubert qui rassemble diverses associations de notre région. Voir programme complet.

Gilles est un ancien trader devenu instituteur dans le 19^{ème} arrondissement de Paris. Il s'interroge avec ses élèves de CM2 sur l'accélération vertigineuse de notre monde. Fasciné par leurs réflexions sur notre mode de vie et notre rapport au temps, il décide de les filmer puis d'aller à la rencontre d'experts du sujet. Pourquoi nos sociétés recherchent-elles toujours plus de croissance ? A quel impératif obéit cette accélération alors même que ces enfants de 10 ans mettent en évidence ses limites ?

Débat : Mais au fond ... après quoi courons-nous ? Nos sociétés modernes sont en constante accélération. Le comble : plus on gagne du temps, moins on a l'impression d'en avoir. Les gens ont le sentiment qu'ils doivent courir, ils ne se sentent plus connectés au monde dans lequel ils vivent. Or, cette accélération a un impact sur nos vies privées, sur le monde du travail mais aussi sur nos démocraties et sur l'environnement ...

Intervenant : Aboude Adhami, professeur de psychologie clinique, conteur, rythmologue, formateur en Drama, conférencier et débatteur.

Salle communale, 4 rue Général Dechesne - Organisé avec la bibliothèque de St-Hubert/Accessible aux PMR - Entrée gratuite - Réservation souhaitée : mc.dewez@mocluxembourg.be gsm 0472/88 33 58

Un nouveau chanoine à Saint-Hubert

Le 29 juin dernier, au terme de la messe célébrée en action de grâce pour ses 25 ans de sacerdoce, Monsieur le doyen Goosse a fait part d'une belle et grande nouvelle : sa nomination comme chanoine titulaire de la cathédrale St Aubain.

La messe d'installation présidée par Mgr Warin aura lieu le mardi 20 septembre à 18h00 en la cathédrale. Plusieurs paroissiens ayant manifesté leur désir de l'accompagner pour ce beau moment, un car est organisé pour le déplacement vers Namur.

Renseignements et inscriptions auprès de Michel Etienne : 0495/61.84.00 (attention, indisponible du 6 au 12 septembre). Prix demandé : 18 euros.

Paiement sur le compte des œuvres paroissiales de Saint-Hubert : BE16 2670 1156 7974



La chronique des aînés

Bon à savoir : tarif réduit au TEC

À partir du 1er septembre, les usagers du TEC âgés de 65 ans et plus bénéficient de l'abonnement Express 65+ donnant accès à l'ensemble du réseau TEC à tarif préférentiel ou même gratuitement si vous avez le statut BIM.

- Vous avez au moins 65 ans et êtes bénéficiaire de l'intervention majorée (BIM) : l'abonnement Express 65+ vous est accordé gratuitement et vous permet de voyager sur l'ensemble du réseau TEC.
- Vous avez au moins 65 ans et n'êtes pas bénéficiaire de l'intervention majorée (BIM) : l'abonnement Express 65+ annuel vous est accordé au tarif préférentiel de 12€.

La phrase santé (en collaboration avec la Maison médicale) : " C'est la rentrée, veillons au dos de nos cadets, avec un cartable pas trop lourd & bien équilibré "

24 & 25/09 : Voyage en car à Gand

Visite du centre historique en bateau, visite du beffroi et de Saint-Bavon
Logement à l'Hôtel "Sandeshoved" à NIEUPORT. Départ du Centre Administratif (poste) à 6 h.

Le paiement est à verser au compte : BE 52 0688 9793 6909 au plus tard le 16 septembre 2022.

Prix : 210 €/p., visite de Gand - logement, repas compris, à l'hôtel

Infos et inscriptions :

J. Colson : 061/612387

A. Philippart : 0497/20.11.54

Questions, propositions ? M. Mérenne, Président 0499.62.31.01 mauricemerenne@gmail.com

A. Philippart, Secrétaire 0497.20.11.54 alice.philippart@live.fr

St-Vincent de Paul

La « Saint-Vincent de Paul » de Saint-Hubert vous invite à ses 2 distributions de colis alimentaires par mois.

Quand ? Le 1er et le 3e mardi de chaque mois, de 14h à 18h.

Où ? Accès par l'avant de la Maison de Repos mais bâtiment situé à l'arrière : 44 rue du home. - Munissez-vous de plusieurs sacs de courses. Merci de prendre contact avec Mme SAC, assistante sociale CPAS, afin de savoir si vous rentrez dans les conditions, mais également de vous inscrire : CPAS : 061 51 00 60 ou valentine.martin@cpas-saint-hubert.be

Vestiboutique de la Croix-rouge

Les mercredis et vendredis de 13h30 à 18h & les samedis de 13h30 à 19h - Bienvenue à toutes et à tous : vêtements, brocante, livres et jeux à tous petit prix - Rue Saint-Gilles n°6

Toi, Moi, nous

Ouvert le mardi 6, mardi 13 et lundi 19 de 9h à 11h. Donnerie de vêtements de 0 à 6 ans.

Petite enfance

Crèche "Les Petits Pieds de la Commune": 061 25 55 81

Baby Service : 061 22 22 38

ONE : S. FRANCOIS 0499 99 80 90

Repair café

18/09 de 9h30 à 11h30 à la Maison Citoyenne

Donnerie

Donnerie ouverte les jeudis de 14h à 16h et les samedis de 9h30 à 12h30

Espace public numérique ou EPN

C'est un espace dédié à l'informatique et aux technologies du numérique. Celui-ci est équipé de plusieurs PC et connecté à Internet. C'est espace est ouvert à tous les citoyens et accessible gratuitement. Il offre de l'accès et de l'apprentissage à l'informatique, à Internet et à la culture numérique sous une forme conviviale, coopérative et responsable. Vous avez des doutes ou des questions sur l'utilisation d'un appareil connecté ? Vous avez besoin d'aide pour vous inscrire en ligne, pour taper un courrier ? Venez rencontrer notre animateur Cyrille ! Ouvert le mardi de 14h à 17h – accès libre. 1er étage de la Maison citoyenne, avenue Paul Poncelet 22 Infos : epn@saint-hubert.be – 061 26 70 01 ou 061 26 09 63

Courte échelle : Appel à bénévoles



Vous souhaitez donner un coup de pouce à des enfants de 6 à 12 ans dans la réalisation de leurs devoirs ? Vous souhaitez rejoindre une chouette équipe de bénévoles motivés ? Vous avez envie de vous investir dans un projet qui a du sens ? Vous êtes une personne patiente et vous êtes disponible le jeudi après-midi ? Alors rejoignez notre équipe ! Contactez-nous au 061/26.09.69 ou par mail kelly.vanderlinden@saint-hubert.be

Eté solidaire, je suis partenaire 2022

C'est dans une ambiance tranquille et sous le soleil qu'a débuté cette nouvelle édition du projet « Eté solidaire, je suis partenaire 2022 ». Cette année nous avons eu l'opportunité d'engager 2 jeunes supplémentaires. C'est donc 8 jeunes, 3 filles et 5 garçons âgés de 15 à 21 ans, qui ont effectué divers travaux de désherbage, de peinture, de ponçage, de rejointoyage, de tri et de rangement durant ces 15 jours début juillet. Merci à tous les jeunes, aux divers partenaires du projets et rendez-vous en 2023.



Opération : « Place aux enfants ! »



Cette année l'opération est fixée au 15 octobre 2022. Pour rappel, l'objectif de cette journée : découvrir le "monde des adultes" au travers d'activités de divers secteurs : économique, social, politique et culturel. L'opération s'adresse aux enfants entre 8 et 12 ans afin de les sensibiliser à la citoyenneté de manière générale : en allant à la rencontre des citoyens, en partageant des expériences,...

Pour plus de convivialité, seuls les enfants de 5e et 6e primaire seront invités à cette journée riche en découvertes. Les modalités de la journée doivent encore être déterminées par le Comité organisateur. Un bulletin d'inscription sera distribué via les écoles dans le courant du mois de septembre. **Nous recherchons des bénévoles pour encadrer cette journée.**

Vous êtes intéressé d'y participer, d'y prendre part en tant que bénévole ? Vous habitez sur le territoire communal, mais votre enfant n'est pas scolarisé à Saint-hubert ? N'hésitez pas à prendre contact avec les organisateurs

Dispositif d'Accompagnement Social Inondations

Vous avez été touché.e.s par les inondations de juillet 2021 ? Votre situation sociale, administrative, matérielle, personnelle n'est toujours pas résolue ? Ecouter, informer, accompagner et orienter sont les missions du D.A.S.I. Comment ? En venant à votre rencontre! En collaboration avec les Communes et C.P.A.S des zones sinistrées - Contact : 0499/84.38.59 - coordination.dasi.rslux@gmail.com



Divers

Les articles (1400 caractères max. espaces inclus) à faire paraître dans ce mensuel (**doc. Word et image jpg**) doivent parvenir à l'adresse info@saint-hubert.be **AVANT LE 5 DU MOIS PRÉCÉDENT** la parution. Passé ce délai, plus aucun article ne sera accepté. La Ville se réserve le droit de publier les images et/ou les articles, et de les modifier, en fonction de la place disponible dans la revue.

Horaire du poste de police

La Zone de police Semois et Lesse vous remercie de bien vouloir respecter les heures d'accueil du poste de Saint-Hubert:

Lundi : 09h00-12h00 et 15h00-17h00

Mardi : bureau fermé - Mercredi : 15h00-17h00

Jeudi : bureau fermé - Vendredi : 09h00-12h00

Reprises des activités sportives

Yoga

Vendredi de 9h15 à 10h15 : au-dessus de la piscine

Quel que soit le chemin qui vous mène vers le YOGA : acquérir tonus et souplesse, apaiser les tensions nerveuses, être en bonne santé, calmer l'agitation du mental ... bienvenue à la rencontre du YOGA ! Sportif ou sédentaire, jeune ou moins jeune, cette pratique vous accueille avec bienveillance dans le respect de vos possibilités et limites . Se munir d'un tapis ou d'une couverture et d'un coussin. Renseignements : Marylène Paquay 0474/528003 - Reprise le vendredi 16/09

Ju-jitsu

Vendredi 02/09 : Reprise des cours et inscriptions -

Renseignements : 0496/33.52.60

Hatha Yoga - Yoga relaxation

Lundi de 19h15 à 20h30 à la salle communale de St-Hubert &

Jeudi de 17h15 à 18h30 à l'école communale Paul d'Arville

Cours de Yoga pour adulte adapté à tous les niveaux ! débutants et initiés - Cours d'essais gratuits le lundi 29/08 et jeudi 01/09 - Inscription préférable.

Vous souhaitez améliorer votre souplesse, votre équilibre et renforcer votre musculature avec bienveillance ? Vous offrir un moment de détente rien que pour vous ? N'hésitez pas à venir tester une des séances gratuites. Infos et inscriptions: Anaïs BAYET - 0487 74 53 61 - www.anaisbayet.com

Gym douce et stretching

Lundi de 19h à 20h : au-dessus de la piscine

Prévention des lombalgies, travail en douceur de la sangle abdominale, et des autres groupes musculaires - Reprise le lundi 5 septembre 2022 - Information et inscription auprès de Justine Perreaux : 0495/14.53.27

Gym séniors, mixte

Mardi de 16h15 à 17h30 : au-dessus de la piscine

A partir de 50 ans, ciblée essentiellement sur des étirements et des mouvements doux - Reprise le mardi 6 septembre 2022 - Information et inscription auprès de Justine Perreaux : 0495/14.53.27

Atelier calligraphie

Vendredi de 17h à 19h : Salle Magritte (1er étage au-dessus de la bibliothèque, entrée par la passerelle)

Reprise à partir du 2 septembre - Renseignements : 061/29.29.56

Patro Tom Dooley

A partir du samedi 17/09 de 14h à 17h: "Chalet des Alouettes" (Rue du Chenois 23)

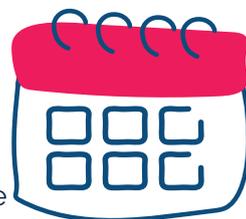
Avec plus de 100 inscriptions, le Patro Tom Dooley de Saint-Hubert est composé de 4 sections :

- Benjamins/Benjamines (6 à 9 ans) ;
- Chevaliers/Etincelles (9 à 12 ans) ;
- Conquérants/Alpines (12 à 16 ans) ;
- Grands/Grandes (+ de 16 ans).

Au Patro, différentes activités sont proposées : jeux de bois, bricolages, sport, hike, découverte nature, veillées, camps, ... toujours dans le respect de chacun.

Par des activités ludiques, les animateurs inculquent aux enfants et aux jeunes des valeurs comme le respect, la vie de groupe, la solidarité, la créativité, la prise de responsabilités visant à aider les jeunes à devenir des Citoyens Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires (CRACS). Animateurs, Conquérants/Alpines et Grands participent aux différentes activités organisées dans la commune de Saint-Hubert. Les jeunes sont encadrés par une quinzaine d'animatrices/animateurs et 3 accompagnateurs-adultes. Renseignements et inscriptions : Henry BLOND 0488/49.11.69

L'agenda de septembre



Concert Mozart - Haydn - Jung

Samedi 03/09 à 20h : Orchestre symphonique, voix lyriques, trompes de chasse - Prévente 22 € (entrée 25 €) - Réservations : cmstha@yahoo.com - Versements: Hubertins BE09 0017 53009157 - Organisation : Chapelle Musicale/Trompes de Chasse Saint-Hubert/Hubertins

Conférence UTA

Mardi 06/09 à 14h30 : (Salle communale Rue Général Deschene)

Alain ERNOTTE : CHINE : Spiritualités & merveilles de l'Empire du Milieu : Impossible de chercher à comprendre le réveil du Dragon chinois si l'on reste étranger aux principales notions et personnalités qui l'ont façonné : Confucius, Lao Tseu, Mao, Guerres de l'Opium, Route de la Soie, Feng-shui, Yin & Yang, ... Alain nous fera voyager aux travers les siècles et les paysages somptueux de la Chine, avec sa grande Muraille, une des 7 Merveilles du Monde moderne ; Xian, l'ancienne capitale abritant les 7000 statues en terre cuite de l'Armée enterrée de l'Empereur Qin Shi Huangdi ; les impressionnantes rizières en terrasses du Sichuan. Sans oublier les facettes plus actuelles de la Chine avec les quartiers futuristes de Shanghai ou Hong-Kong. Chine : menace ou opportunité ? En tout cas, une culture richissime et fascinante.

Tournoi de Pétanque

Samedi 03/09 : Inscription à 13h30
Début à 14h - 5€/participant



Concert

Vendredi 09/09 à 20h30 : Pankart (rock celtique engagé) + La Solution (punk rock acoustique) - Entrée gratuite



Concours National: Imitation brame du cerf

Samedi 10/09 à partir de 15h : Salle Communale (Rue Général Dechêne) - Renseignements et inscriptions : pierregransart@hotmail.com 0032 473 19 02 56 (Pascal) - Organisation : Les compagnons de Saint-Hubert

Marche CCCA

Mardi 13/09 et mercredi 28/09 :
Départ à 14h de la Comane

Journée champignons et brame du cerf

Samedis 17 & 24/09 : AU PROGRAMME :

Après-midi champignons

13h00 - Présentation par le guide nature

13h30 - Balade à la cueillette

16h30 - Retour au Chalet

Prix : Après-midi champignons seule : 10€/personne - Soirée brame du cerf seule : 40€/adulte, 30€/enfant moins de 12 ans (boissons non comprises) - Journée complète champignons - brame : 45€/adulte, 35€/enfant (boissons non comprises) - Sur réservation auprès de Tatiana au 0478/64. 92 74

Soirée brame du cerf

19h00 - Présentation par le guide nature

19h30 - Repas gibier et champignons 3 services

21h30 - Balade à l'écoute du brame

23h00 - Retour au Chalet et soupe



Conférence UTA

Mardi 20/09 à 14h30 : (Salle communale Rue Général Deschene)

« De Bethleem à Louvain : itinéraire d'exil et de combat d'un intellectuel palestinien : Naïm KHADER » : Naïm, frère du conférencier et représentant de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) succombait il y a 40 ans sous les balles d'un tueur professionnel à Bruxelles le 1er juin 1981 à Ixelles. Relayant les positions de l'OLP avec détermination, proche de Yasser Arafat, cet homme cultivé, sincère dans son engagement militant, modéré, était ouvert au dialogue avec la communauté juive. Naïm Khader avait rejoint son frère Bichara pour faire le droit à l'Université Catholique de Louvain. Assistant puis professeur à la Faculté de sciences politiques, économiques et sociales de l'UCLouvain depuis 1974, Bichara Khader a fondé et dirige, dans la même faculté, le Centre d'Études et de Recherches sur le Monde arabe contemporain (CERMAC). Professeur émérite depuis 2010, le conférencier n'a cessé de cultiver le souvenir de son frère : « Mon frère Naïm militait pour la justice et l'égalité » !

Journée portes ouvertes Maison de Jeunes

Mardi 27/09 : la MJ vous ouvre ses portes pour une journée de rencontre et de présentation de ses activités !

Dès 11h, venez profiter de notre expo photos/vidéos autour d'un petit drink de bienvenue, L'occasion pour le public de rencontrer notre équipe d'animation et de découvrir nos locaux, mais aussi le programme de cette nouvelle saison 2022-2023. Un petit bar et des pains saucisses vous seront également proposés, ainsi que des animations pour les jeunes et un château pour les enfants. Infos : mjsainthubert@gmail.com ou 0492838029



*Outillages
Gruslin sprl*

**Matériels - Outillages de jardin
et Forestiers - Remorques**

☎ 084 36 63 77
📍 6927 TELLIN
✉ juliengruslin@skynet.be

SPÉCIALISTE ROBOT TONDEUSE

Husqvarna
CFMOTO ISEKI
GTM PROFESSIONAL HONDA Power Equipment efco

DUTZ
E Y E W E A R

So Dutz.

OS
OPTIQUE SONNET
Votre opticienne à Saint-Hubert

**LES NOUVELLES
COLLECTIONS
SONT RENTRÉES**

Place de la gendarmerie 8
6870 Saint-Hubert
061 61 25 69

Dr Carine Pierret
rue de Vesqueville 22
6870 Hatrival
061 22 56 88

Dr Maria Decoste,
Avenue Nestor Martin 67
6870 Saint-Hubert
061 61 11 14

Dr Vincent Lange
Dr Céline Vanschepdael
Dr Oriane De Vleeschouwer
Dr Marielle Moors
Dr Mathilde Lechat (Assistante en médecine)

Maison médicale
L'homme et Santé
rue de la Comane 17B
6870 Saint-Hubert
061 86 02 33



SERVICE DE GARDE DES PHARMACIES

La liste des pharmacies de garde du centre Ardenne est affichée à chaque pharmacie. Vous pouvez également consulter le site : www.pharmacie.be ou appeler le 0903/99.000 24h/24 et 7 jours/7 (1,50 EUR/Min)

WE des 3 et 4 septembre :

Phcie Casin Bertrix - Rue de Burhaimont 36 - 061/41.42.06

WE des 10 et 11 septembre :

Multi Henneaux Libin - Rue du commerce 27 - 061/65.51.61

WE des 17 et 18 septembre :

Familia Bertrix - Rue de la Gare 29 - 061/41.14.70

WE des 24 et 25 septembre :

Phcie de Recogne - Avenue de Bouillon 78 - 061/23.30.82

Infirmières à domicile

F. ZEVENNE : 0494 70 07 20
C. JACOB : 0499 12 08 56
C. DELMONT : 0493 73 20 59
M. HAZARD : 0499 18 61 28

C. SOYER : 0472 86 76 12 J.
GOMEL : 0476 22 73 95
A. FERON : 0471 07 72 22

Infirmier/ères indépendant/es P. ROSSIGNON : 0497 80 87 02 B. CASPAR : 0471 55 22 29
« Bien vivre chez soi »

Infirmières indépendantes C. KECH : 084 36 66 26 F. HEINE : 0479 06 08 91

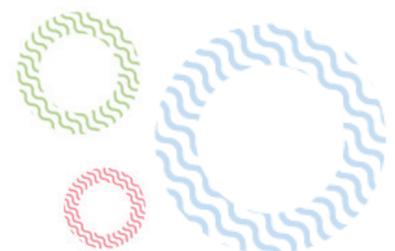
ASD (Aide et Soins à Domicile) : 061 23 04 10 (Mesdames Anie Duchêne et Ivelyse Hornard)

Centrale de Services à Domicile (CSD) en Luxembourg : 061 61 31 50 - 24h/24 - Pauline HENQUINET

CROIX ROUGE de Belgique

- MCR Centre Ardenne : 061 222 333
- réservation d'un transport : 0498 51 74 03
- location de matériel (lit, tribune, béquilles...) : 061 222 333

Urgences : 112



VOUS AVEZ BESOIN DE SOINS INFIRMIERS? NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS!

JACOB Christelle
0499 12 08 56

SOYER Cinthia
0472 86 76 12

SAINT-HUBERT ET SES VILLAGES ALENTOURS

GOMEL Julien
0476 22 73 95

FERON Alissa
0471 07 72 22

HAZARD Maggy
0499 18 61 28

ZEVENNE
Florence
0494 70 07 20

Aurez-vous besoin d'une assistance pendant vos vacances?

Si vous attendez de le savoir,
il sera trop tard!



i-assur
assurances & crédits



Rue du Mont, 11 - SAINT-HUBERT - 061 61 24 38 - info@i-assur.be - www.i-assur.be

